



Journées professionnelles
> les 30/11/2010 et 01/12/2010
les Abattoirs, Toulouse

La médiation écrite en art contemporain.
Un espace partagé
De la fiche de salle au cartel développé,
le devenir des paroles sur l'art dans la médiation

Compte-rendu de l'atelier 3

**Questionner la réception des publics dans l'espace
d'exposition**

Martine AZAM, Maître de Conférences-Chercheur, Département Sciences Sociales
-Institut Raymond Le-drut de l'Université Toulouse II Le Mirail, Toulouse

Participants

Chaque atelier commence par une présentation de l'intervenant et des participants

Référente de l'atelier : **Aurélié SEBOT**, chargée du projet scientifique du musée de la mémoire de Cransac ;

Secrétaire : **Eva Ferrés RAMOS**, organisation générale au Centre de photographie de Lecture

- **Agnès TOURNEMOLLE**, médiatrice au Lait d'Albi ;
- **Delphine FABRO**, graphiste indépendante, animatrice ateliers petite enfance (interventions aux -Abattoirs de Toulouse, festival Rio Loco entre autres) ;
- **Anne Baugey**, étudiante en master professionnel médiation à Paris VIII, graphiste publicitaire et historienne de l'art ;
- **Murielle Edet**, chargée d'accueil et communication et médiatrice au centre d'art le Lait d'Albi
- **Dominica Pellat**, élue à la culture à Villeneuve-Tolosane
- **Berengère BRECQUEVILLE**, chargée du service culture à Grenade sur Garonne
- **Lena**, étudiante en master arts plastiques, expérience d'assistante à la galerie Solertis de Toulouse
- **Michelle LAVAL-CHAILLET**, médiatrice à l'Abbaye de l'Escaladieu

- **Florencia Giusti**, artiste plasticienne
- **Alice Rebhun**, étudiante à l'Université Le Mirail en stage à la DRAC
- **Julie CHARLES**, médiatrice à Cransac
- **Béatrice ROUSSEAU**, chargée de médiation au CG du Tarn
- **Claire LAMBERT**, médiatrice à l'Espace Le Bel Ordinaire de Pau
- **Daniel JACOBI**, Professeur, équipe Culture & Communication, centre Norbert Elias, Université d'Avignon.

Martine Azam signale l'hétéroclisme du groupe, la diversité des horizons ainsi que les différents rapports à la médiation.

L'apport de connaissances est l'une des attentes soulevées par ce tour de table.

Martine Azam propose d'approfondir la question des publics par des synthèses et des recherches qu'elle communiquera par mail aux participants de l'atelier qui le demanderont.

Déroulement de l'atelier

L'atelier débute par une présentation du réseau LMAC et de la méthode de travail expérimentée depuis quelques années : le point de départ de travail est une problématique abordée d'un point de vue théorique, puis un petit groupe se réunit régulièrement pour aborder la problématique par les expériences et pratiques de chacun et des expérimentations sur le terrain, enfin le groupe fait un compte-rendu en session plénière au reste des membres. Ces sessions peuvent être l'occasion d'une nouvelle approche théorique à travers des invitations faites à des professionnels de d'autres secteurs.

Martine Azam recadre la méthodologie de travail pour cet atelier en spécifiant que les apports théoriques seront abordés par petits points. L'atelier qu'elle propose est d'accompagner le groupe en partant d'une mise en commun des pratiques, et, à l'image de ce qu'elle fait avec les étudiants en phase de recherche, pour faire accoucher « leurs propres problématiques » et remonter vers les principes. Elle fixe un objectif « idéal » : faire émerger un protocole commun pour l'évaluation de la médiation écrite.

Ouverture d'un débat sur l'idée de médiation-traduction

Martine Azam propose ouvrir un débat à partir d'une phrase : « La médiation est un travail de traduction ».

Les participants à l'atelier réagissent :

- On ne s'adresse pas forcément de la même manière en médiation en fonction du public.
- Traduction veut dire qu'un ne parle pas la langue de l'autre et qu'il faut traduire pour faire comprendre. Je ne pense pas que la médiation soit une question de traduction, mais de transmission.
- Médiation c'est donner des clefs pour comprendre, après ils aiment ou ils n'aiment pas, ça c'est autre chose, mais on « traduit » par ses clefs.

- Il y a des choses dans l'art qui ne nécessitent pas de traduction pour arriver à comprendre
- Je ne suis pas d'accord car la traduction est un acte objectif or dans l'art on est dans le domaine du sensible. On est plus des passeurs. On donne envie de, faire que les personnes qu'on a en face soient réceptives, susciter la curiosité.

Martine Azam intervient : On voit déjà des sensibilités différentes selon les personnes et leur expérience sur cette mise en relation entre l'œuvre et le public. Dans la discussion des questions qui s'avancent :

- la diversité des publics,
- la prise en compte du savoir, même spontanée
- la question de transmettre : quelque chose qu'il y aurait dans l'œuvre et qu'il faudrait transmettre

Daniel Jacobi intervient : « Quand Martine Azam propose cette exercice elle propose de déplacer, d'arrêter de parler de médiation pour parler de traduction. La traduction est un champ compliqué, avec ses difficultés, ses impossibilités comme ces mots qui sont intraduisibles, mais la traduction est quelque chose langagière et de ce point de vue la médiation travaille sur la langue, le discours, il faut accepter l'idée que dans la médiation il y a quelque chose qui relève de la traduction. Il y a un autre mot qui revient : le mot interprétation. Est-ce que la médiation ce n'est pas un travail d'interprétation ? »

Jacobi fait référence à son ouvrage qui vient d'être publié sur les parcours de l'« interprétation ».

Médiation : dans la subjectivité ?

Des réactions des participants à l'atelier :

- La difficulté n'est-elle justement de ne pas s'éloigner trop du discours de l'artiste ? De ne pas trop interpréter ? De ne pas se substituer au discours de l'artiste...
- On est en train de parler de l'interprétation de l'œuvre face à un public qu'on a en face, à l'orale. Il faudrait revenir sur la médiation écrite et voir comment on se place quand on est devant un texte à écrire.
- Si un texte de communication va être informatif, le texte de médiation va trouver d'autres pistes pour mener le lecteur vers une interprétation sensible de l'œuvre, sortir du domaine des idées pour rentrer dans quelque chose de plus sensible.

Martine Azam appuie : le travail de médiation suppose une injection de vous par des choix qui sont les vôtres, essayer de dégager des lignes de force mais qui seront présentées selon les arbitrages qui se font en fonction du public que vous pensez avoir à faire. C'est un travail d'interprétation ou de REELABORATION en tout cas.

Réactions des participants :

- On est face à une œuvre et on a tous notre subjectivité, on a le droit de l'interpréter comme on le souhaite. Le médiateur est là pour donner sa subjectivité, une multitude d'interprétations est donc possible et la médiation peut annoncer ça, qu'on est libre d'interpréter.

- L'expérience du travail écrit fait par le LMAC dans le journal de la commande publique qui vient d'être publié pour accompagner l'œuvre de Jean-Luc Mou-lène *Fénautrigues* est évoquée. Plusieurs questions ont été soulevées par ce travail : quel regard nous médiateurs peut-on avoir dans un cas de médiation écrite ? Quel droit a-t-on de communiquer notre regard et quelle influence peut-il avoir ? Les médiateurs ont eu l'impression de glisser dans le terrain de la critique d'art. La question sur la place du médiateur qui écrit sur un journal institutionnel : c'est de la médiation, c'est de la critique, qui le lira ? Et finalement les textes n'apparaissent pas signés individuellement, quelque chose sur la reconnaissance du droit du médiateur à s'exprimer sur une œuvre...

De la subjectivité au droit à la parole

- Dans les musées aujourd'hui il y a deux interdictions « curieuses » : interdiction de faire des photos et interdiction de parler de l'œuvre. On ne peut parler à haute voix de l'œuvre si on n'est pas autorisé par le musée à le faire. Il faut une légitimité pour parler de l'art. Cela existe dans le musée du Louvre. Une étude a montré que cette interdiction a pour conséquence que les visiteurs vont chercher auprès des tour-opérateurs des informations sur les œuvres qu'ils vont voir dans le musée afin de préparer leur visite. Suite à cette étude le Louvre est en train de faire disparaître cette interdiction concernant le droit de parole mais ça met en évidence que ce droit c'est une question ancienne : qui a le droit de parole de l'œuvre ?
- Ça nous renvoie sur nos propres questions : qui a le droit d'en parler à l'oral ? qui a le droit de l'afficher à l'écrit ?
- Dans la réalité, qui dans nos structures réalisent les supports écrits ? Il est dit que dans certaines structures le médiateur réalise les supports qui sont communiqués aux enseignants mais rarement les textes qui sont affichés à côté de l'œuvre.

Du droit de la parole à la polyphonie dans les écrits

- Daniel Jacobi rappelle « la chaîne de production de l'écrit dans l'art contemporain ». Cette notion qui évoque les textes produits par « la parole autorisée » (commissaire, programmateur de l'exposition) et comment toutes les autres mains (communication, médiation, documentation,...) vont piocher dans ce texte pour produire les leurs.
- En effet, la question de la polyphonie dans les textes qui sont produits pour une exposition est un des sujets qui était à l'origine de la préparation de ces journées professionnelles.
- Il est évoqué la logique de l'écrit par la personne qui programme et qui connaît l'œuvre et le sens de pourquoi l'œuvre est présentée. Il est évoqué aussi le retard avec lequel les médiateurs (ou même d'autres personnes des équipes dans les lieux d'exposition) découvrent ou son associés aux projets d'exposition.

Sur les besoins des publics en termes de médiation écrite

Martine Azam relance la question de la réception du public : l'appréhension de l'œuvre elle-même peut-elle être différente en fonction du travail de médiation ? en fonction du lieu dans lequel l'œuvre est montrée ? Martine Azam demande les expériences des participants à l'atelier sur la médiation écrite. Faute d'expériences concrètes, la discussion s'écoule vers la question de qui sont les publics, quand est-ce qu'on parle de public captif ou public spontané. La pratique est donc plus de la médiation orale.

Martine Azam relance : quand est-ce que l'écrit manque dans la médiation ? quel est le besoin du public en terme de médiation écrite ?

La discussion amène sur le terrain de la différenciation entre les écrits de communication et les écrits de médiation (avant de voir l'œuvre / quand on est confronté à l'œuvre).

Daniel Jacobi parle d'une étude réalisée sur les écrits dans l'art contemporain par la DAP (pas uniquement ceux qualifiés de médiation écrite). Une des principales conclusions de cette étude était qu'il y a beaucoup d'écrits dans l'art contemporain, mais souvent les écrits sont cachés, ils ne sont pas montrés.

Il est dit que l'écrit est important, ce sont les archives de ce qu'on fait car les expositions disparaissent une fois démontées. Un des usages constatés de ce que le public fait des textes écrits et distribués dans les expositions est l'archive.

Il faut tenir compte aussi des pratiques de lecture : comment lit-on aujourd'hui ?

On a toujours l'idée qu'on lit lentement, tout seul (modèle de l'école), mais cela est dépassé dans les pratiques. Il faut tenir compte des modes de lecture : individuels et collectifs ; quand la visite se fait en groupe, la lecture est partagée (le lecteur devient le médiateur du texte). Il y a aussi la question de l'âge des publics à qui la médiation écrite peut être destinée. Le modèle aujourd'hui de pratique de lecture est influencé par la lecture sur internet, le survol de magazines, etc.

L'expérience des médiateurs de cet atelier est d'utiliser les textes de médiation écrite pour donner des clefs d'entrée à l'exposition et qui sont après complétés par la médiation orale (cf protocole du Lait où les médiateurs interviennent après que le public ait lu les feuilles de salle, pour ne pas repartir du début).

Sur la représentation des publics

Martine Azam relance l'atelier dans l'après-midi par la question de la représentation que nous avons du public. Qu'est-ce que nous savons sur nos publics et comment l'avons-nous su ?

Il y a eu des études menées à l'aide d'enquêtes ou d'entretiens. Souvent par ces enquêtes on étudie le profil du public et aussi par quel moyen ils ont eu connaissance et envie de venir voir l'exposition. Le fameux « bouche à oreille ». Jacobi signale que ce bouche à oreille est un classement qui ne désigne pas réellement comment cette personne a connu et eu l'envie de venir. Souvent cette rubrique souligne que les habitudes culturelles de notre société passent par des personnes ressource qui vont activer tout un réseau de personnes qu'elles ont autour d'elles.

Nous revenons vers des expériences sur des supports de médiation écrite. On se concentre sur les supports produits en direction des enseignants pour essayer de voir comment ils sont produits, quelle évaluation peut-on mettre en place ? Des expériences menées par les participants à l'atelier sont expliquées : balises pédagogiques pour le festival Rio Loco ; visites pour les enseignants afin de préparer les visites avec leurs élèves au Lait ; entretiens semi-directifs menés par le LMAC à l'Espace Écureuil et à La Cuisine.

Conclusions

1. Les cas d'évaluation de médiation écrite évoqués paraissent plus se concentrer sur les conditions de la visite que sur le contenu des textes eux-mêmes. Des besoins de méthodes d'évaluation experte apparaissent.
2. Les méthodes d'évaluation aujourd'hui privilégient le suivi des publics dans leur évolution : « suivi de la trajectoire sur la construction des goûts ». Nous vivons une époque dans laquelle la complexification et diversification caractérisent l'accès à la culture. La structure sociale a changé dans les 20 dernières années. Une classe moyenne plus formée, avec plus de niveau d'études et avec des goûts plus diversifiés. Cela fait une société qui s'affirme plus dans cette hétérogénéité de goûts.

Nous revenons vers la question du public écarté ou empêché pour conclure que la principale réserve de nouveau public à chercher est dans le public lui-même.

3. L'objectif de l'atelier de créer un protocole commun pour l'évaluation de la médiation écrite n'est pas atteint :
 - difficulté de transposer les méthodes du LMAC (travail en atelier à parti des problématiques de chacun) à un public qui n'en est pas au même stade de pratiques et de questionnement. Demander aux gens d'amener un document avec ce qu'ils souhaitent évaluer sur ce document (oblige à une réflexion en amont et permet un cas d'étude pratique).
 - manque de travail en liaison entre intervenant et référent Lmac. Connaître le déroulement précis de l'atelier aurait permis de réfléchir ensemble à comment le recadrer et sortir d'une discussion de « sociologie spontanée » des publics.
 - Nécessité de partir d'un cas pratique pour que les participants soient mis « au même niveau » et puissent réfléchir ensemble. Exemples qui auraient peut-être permis de sortir de l'impasse : prendre un ou deux dossiers pédagogiques autour d'une exposition, formaliser les objectifs du document et créer ensemble une grille d'analyse et d'évaluation. Ou aller dans une exposition (Bernard Venet ou Venus changée en document) et travailler sur un type de médiation écrite.
 - Besoin d'apports théoriques en lien avec la pratique en amont (introduction ?) pour niveler les différences entre les participants.

Compte rendu rédigé par Eva Ferrés Ramos

Les journées professionnelles ont été réalisées avec le soutien de la DRAC Midi-Pyrénées, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et des Abattoirs dans le cadre de ses 10 ans.